



ARRÊTÉ DU 26 JUIN 2026

FIXANT LA LISTE DES ACTES ET SOINS
POUVANT ÊTRE RÉALISÉS PAR LES

INFIRMIER·E·S DIPLÔMÉ·E·S D'ÉTAT

NOTRE
PROFESSION
NOTRE
EXPERTISE
NOTRE
FIERTÉ

ÉVOLUTION DE NOS MISSIONS



Clarification et actualisation
des actes pouvant être
réalisés par les infirmier·e·s.



Reconnaissance de nouvelles
missions en matière
d'évaluation clinique, de suivi
des patient·e·s et des résident·e·s
et de coordination des soins.



Actualisation des actes
réalisés sur prescription
médicale et dans le cadre
du rôle propre infirmier.



Renforcement du lien avec
les autres professionnel·le·s
et les partenaires du parcours
de soins.

PLUS
D'AUTONOMIE
OUI !
PLUS DE MOYENS
OUI !
PLUS DE
RECONNAISSANCE
OUI !



**POUR LA CGT,
UNE QUESTION ESSENTIELLE DEMEURE :
AVEC QUELS MOYENS ?**

Depuis des années, les soignant·e·s dénoncent :



des effectifs
insuffisants



des charges
de travail toujours
plus lourdes



des salaires qui
ne reconnaissent pas
les qualifications



une perte
d'attractivité
des métiers

Élargir les attributions sans renforcer les effectifs, sans
augmenter les rémunérations et sans garantir les conditions
d'exercice, **c'est faire porter une nouvelle fois la responsabilité
sur les professionnel·le·s.**

NOTRE MESSAGE



Les infirmier·e·s n'ont jamais refusé d'évoluer.
Ils et elles demandent simplement que leurs
nouvelles missions soient accompagnées
des moyens humains, matériels et financiers
indispensables.

**PAS DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS
SANS NOUVEAUX DROITS !**

LA CGT REVENDIQUE :

- ✓ Des effectifs à la hauteur
des besoins des patient·e·s
et des résident·e·s.
- ✓ Des moyens matériels et humains
adaptés pour exercer toutes
nos missions.
- ✓ Une reconnaissance salariale
à la hauteur de notre expertise
et de nos responsabilités.
- ✓ Du temps pour soigner,
accompagner et coordonner.
- ✓ Des formations financées
et réalisées sur le temps
de travail.
- ✓ Des parcours professionnels
attractifs et des perspectives
d'évolution.



**LA SANTÉ N'EST PAS UNE
VARIABLE D'AJUSTEMENT.**



**ÉLARGIR LES MISSIONS,
C'EST AUSSI RECONNAÎTRE
LE TRAVAIL ET AUGMENTER
LES SALAIRES !**



06.76.03.50.45



48-58



cgt@chu-caen.fr



chucaen.syndicatcgt.fr

